**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande

**Band:** 41 (1915)

Heft: 22

Vereinsnachrichten

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les membres du jury ont accepté leur mandat et approuvé le programme.

Une somme de fr. 3500.— est mise à la disposition du jury pour primer trois projets au maximum.

Chaque concurrent ne pourra obtenir qu'une seule prime, quel que soit le nombre de ses projets.

Le jury a la faculté de décerner des mentions honorables. Les projets primés deviendront la propriété de l'Etat de Neuchâtel, qui pourra en disposer à son gré pour l'exécution des travaux.

L'Etat de Neuchâtel se réserve toute liberté dans le choix de l'architecte chargé de l'exécution des travaux. Si l'exécution n'est pas remise à l'auteur du projet classé en premier rang, celui-ci recevra une prime supplémentaire de fr. 500.

## Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 28 août 1915, à Lucerne.

(Suite et fin)1

6. Elections. — C'est M. Bosshardt, président de la section des Waldstätte, qui préside l'assemblée pendant la liquidation de cet objet de l'ordre du jour. Sont à élire: le président et deux membres du Comité central. Il est proposé de réélire par acclamation les titulaires actuels de ces charges. L'assemblée ayant approuvé cette proposition, sont réélus:

Président de la Société: M. H. Peter, ingénieur, à Zurich; membres du Comité central: MM. O. Pfleghard, architecte et V. Wenner, ingénieur, à Zurich.

- 7 a). Nomination de membres d'honneur. M. Kummer annonce que la section de Zurich propose de nommer membre d'honneur M. A. Jegher, ingénieur, rédacteur de la Schweizer. Bauzeitung, qui défend depuis longtemps les intérêts de la société avec zèle et habileté. Adopté par acclamation. M. A. Jegher, remercie.
- b) Lieu et date de la prochaine assemblée générale. Le président lit les lettres des sections de Neuchâtel et de Schaffhouse relatives à cet objet.
- M. Werner, de Schaffhouse, déclare que sa section serait heureuse de pouvoir organiser la prochaine assemblée générale, mais qu'en raison des circonstances elle doit faire des réserves qu'il n'est pas besoin de motiver.

L'offre de la section de Schaffhouse est acceptée avec applaudissements.

Le *Président* remercie et espère que les conjonctures s'amélioreront dans le laps de deux années et que la Société pourra répondre à l'invitation de la section de Schaffhouse.

Le choix de Schaffhouse pour lieu de la prochaine assemblée générale est adopté, sous la réserve que les circonstances ne s'y opposeront pas. La date exacte sera arrêtée par le Comité central.

Divers. — a) Communication relative à la « Maison bourgeoise ». — M. Ulrich, président de la Commission, rapporte que la section de Schaffhouse a pris ses dispositions pour l'exécution des levés et qu'elle souhaite de disposer des moyens de commencer les travaux. Le moment est propice car il y a actuellement des gens inoccupés qui pourraient être employés à ces opérations.

Mais les crédits de la Commission sont limités et déjà engagés ailleurs. C'est pourquoi la section de Schaffhouse

<sup>1</sup> Voir Nº du 10 novembre 1915, page 248.

propose qu'il soit accordé à la Commission un crédit extraordinaire en vue de ces levés et que la section soit autorisée à commencer les travaux. L'orateur a déclaré à la section de Schaffhouse qu'il ne pouvait présenter ce vœu au nom de la Commission qui n'en avait pas délibéré. La section désira que l'assemblée des délégués fût néanmoins saisie de ce vœu, que l'orateur appuie d'ailleurs personnellement. Il ne pourrait être satisfait que si la Société se décidait à un prêt de Fr. 10,000 environ, dont la base serait fournie par les contributions volontaires des membres.

M. Pfleghard fait observer que conformément à la page 45 du Rapport, abstraction faite des dépenses budgettées pour 1915, environ Fr. 30,000 sont déjà investis dans les travaux en cours. Il tient pour inadmissible que la Société s'astreigne à de nouvelles charges ou s'endette même pour accélérer les travaux préparatoires à de nouveaux volumes. Il se réfère au poste « Divers » du budget qui permet à la Commission de se procurer quelques ressources pour le but visé.

M. Ulrich trouve un peu déconcertant de voir un membre du Comité central présenter l'entreprise de la Maison bourgeoise comme compromise. Il a confiance dans l'accomplissement de l'œuvre qui constituera un témoignage de grande valeur de l'activité de la Société. Il n'insiste pas pour que le crédit soit ouvert, mais il fait remarquer qu'il a déjà été disposé du poste « Divers » du budget.

M. Werner fait ressortir que la proposition de la section de Schaffhouse tend à procurer du travail à un collègue peu occupé et comprend que l'épuisement du budget y soit un obstacle.

Le Président rappelle que la Commission est chargée de l'exécution technique de l'entreprise, mais que l'ouverture des crédits nécessaires est en première ligne du ressort du Comité central qui porte la responsabilité de l'emploi des fonds de la Société.

Après que MM. Ulrich, de Blonay et Vogt eurent pris la parole, il est décidé de ne pas entrer en matière et, sur la proposition de M. Vogt, de laisser à la Commission de la Maison bourgeoise la latitude de procéder à une répartition des postes de son budget qui lui laisse quelques disponibilités pour Schaffhouse.

b) Extension du contrat avec la «Schweizer. Bauzeitung».—
M. Pfleghard rapporte. Le nouveau contrat avec le Schweizer. Bauzeitung peut être interprété différemment, en ce qui concerne la publicité de l'Office de placement. Le Comité central s'est entendu avec le journal et une annexe a été jointe au contrat, en vertu de laquelle le nombre maximum de lignes du corps du périodique est abaissé de 6000 à 5000, tandis que 2000 lignes des feuilles d'annonces sont réservées gratuitement aux emplois vacants. Les annonces particulières concernant le placement bénéficient d'une réduction de 40 %.

Approuvé.

c) Fiches relatives aux travaux exécutés en Suisse. — Le secrétaire commente la proposition d'un membre tendant à l'établissement de ce système de fiches et fait remarquer que le Comité central aurait pu liquider cette question sans en saisir l'assemblée des délégués.

Après une observation de M. Mousson, cette proposition est repoussée.

Clôture de la séance à 7 3/4 heures.

Traduit d'après le texte allemand du secrétaire de la Société.

Procès-verbal de la 46<sup>me</sup> Assemblée générale du 29 août 1915, au Kursaal de Lucerne.

#### ORDRE DU JOUR:

- Procès-verbal de la 45<sup>mc</sup> Assemblée générale du · 24 août 1913, à Lausanne.
- 2. Rapport du Comité central.
- 3. Rapport sur le premier concours de la Fondation Geiser et proclamation des récompenses. Ouverture d'un nouveau concours.
- Propositions de l'Assemblée des délégués relatives à la nomination de membres d'honneur.
- 5. Lieu et date de la prochaine Assemblée générale.
- 6. Divers.
- 7. Conférence de M. le D<sup>r</sup> *Dietler* sur « Technique et Chemins de fer en Suisse ».

Sont présents, environ 130 membres et les invités suivants: Autorités: MM. J. Sigrist, conseiller d'Etat, représentant le Conseil d'Etat du canton de Lucerne; O. Schnyder, représentant la Municipalité de Lucerne. — Membres d'honneur: Prof. Dr Bluntschli, Zurich; G.-L. Naville, ingénieur, Kilchberg; Weissembach-Griffin, ıngénieur, Zurich; Dr H. Dietler, ingénieur, Lucerne. — Association des architectes suisses: D. Keiser, architecte, Zoug, et G. Schindler, architecte, Zurich. — Association suisse des entrepreneurs: Dr Cagianut, secrétaire, Zurich, et J. Landis, entrepreneur, Zoug. -Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale: F. Mousson, Zurich, et C. Jegher, ingénieur, Kilchberg. Verein schweizerischer Maschinenindustrieller: P.-E. Huber-Werdmüller, Zurich, et G. Naville, Kilchberg. - Association suisse des électriciens: F. Ringwald, directeur, Lucerne. -Association suisse des techniciens: J.-R. Frey, secrétaire, Bâle. - Heimatschutz: Dr G. Bærlin, Bâle. - Association suisse des anciens élèves de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris: E. Fatio, architecte, Genève, et H. Meyer, architecte, Lausanne. -Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne: E. Gaillard, ingénieur, Lausanne, et Hennard, ingénieur, Lausanne. - Association amicale des anciens élèves de l'Ecole centrale de Paris: F. Bossardt, ingénieur, Lucerne. Bodensee Bezirksverein deutscher Ingenieure: Ed. Gams, ingénieur, Zurich. - Società degli Ingegneri e degli Architetti Italiani: Prof. C. Zschokke, ingénieur, Aarau. - Verband deutscher Architekten- und Ingenieur-Verein: Baurat, R. Rehlen, Münich, et Schnell, directeur, Fribourg en Brisgau. -Verein deutscher Ingenieure: Ed. Gams, ingénieur, Zurich. -Oesterreschischer Ingenieur - und Architekten - Verein : Ed. Gams, ingénieur, Zurich. - Organes de la Société: A. Jegher, ingénieur, éditeur de la Schweizerische Bauzeitung, Zurich; H. Demierre, ingénieur, rédacteur du Bulletin technique de la Suisse romande, Lausanne; G. Galli, ingénieur, directeur de la Rivista tecnica, Lugano.

On fait excuser leur absence: les membres d'honneur J. Gaudard, ingénieur, Lausanne; Dr R. Moser, ingénieur, Zurich; Th. Schlatter, conseiller communal, St. Gall. — Le Département fédéral de l'Intérieur; la Direction générale des C. F. F.; l'Union des Villes suisses; la Société des architectes diplômés par le Gouvernement français; la Société des ingénieurs civils de France; le Verband deutscher Diplomingenieure; le Verband deutscher Elektrotechniker.

Présidence: H. Peter, directeur, président de la Société. Secrétaire: A. Trautweiler, secrétaire de la Société.

A 9 1/4 heures, le président prononce le discours d'ouver-

ture. Il évoque le souvenir de la dernière assemblée générale à Lausanne, des réjouissances qui l'ont accompagnée et qui font contraste avec l'assemblée de ce jour dont les festivités ont été bannies par suite des circonstances graves au milieu desquelles elle a lieu. Il rappelle aussi qu'il y a 23 ans l'Assemblée générale de la Société avait lieu à Lucerne et rend hommage à la mémoire de MM. Wuest, directeur du chemin de fer du Gothard, et Stirnimann, conseiller municipal, qui présidèrent à l'organisation des festivités.

Lors de cette Assemblée, comme pour celle d'aujourd'hui, le principal objet à l'ordre du jour était le tarif d'honoraires des ingénieurs. L'Assemblée des délégués a ratifié le projet établi après de laborieux travaux. L'orateur met en lumière le rôle important que joue la technique dans la Suisse centrale et particulièrement à Lucerne. C'est une preuve de l'intérêt du pays pour l'exécution des grands travaux.

Il salue, au nom du Comité central et du Comité local, le représentant du Gouvernement du canton de Lucerne. M. Sigrist, conseiller d'Etat, et le représentant de la Municipalité, M. Schnyder, directeur des travaux, ainsi que les représentants des Sociétés amies de Suisse et de l'étranger, les rédacteurs des organes de la Société et ses membres d'honneur. Il envoie son salut aux vétérans de la Société, parmi lesquels M. Ludwig, architecte à St. Fiden, qui compte 57 ans de sociétariat, et M. Bahnmeyer, architecte, à Schaffhouse, 55 ans. Il salue enfin les membres présents et déclare la séance ouverte.

M. Rehlen, Baurat, qui parle au nom du Verband deutscher Architekten- und Ingenieurverein du Bodenseebezirksverein deutscher Ingenieure, du Oesterreichischer Ingenieur- und Architektenverein et du Verein deutscher Ingenieure, remercie pour l'invitation qui a été adressée à ces associations, pour la manifestation de relations amicales qu'elle signifie et fait des vœux chaleureux pour la prospérité de la Société suisse.

Le *président* remercie à son tour pour ce discours, qui a été accueilli par des applaudissements nourris.

- 1. Procès-verbal de la 45<sup>me</sup> Assemblée générale du 24 août 1913, à Lausanne. Il est approuvé sans discussion.
- 2. Rapport du Comité central. Le président résume les points principaux du rapport imprimé et distribue aux membres et lit les noms des membres décédés depuis la dernière Assemblée générale. L'Assemblée se lève en signe de deuil.

Le rapport est approuvé sans discussion.

3. Rapport sur le premier concours de la Fondation Geiser, proclamation des prix et ouverture d'un nouveau concours. — Le prof. D<sup>r</sup> Bluntschli, rapporteur, retrace l'historique de la Fondation, commente les conditions du concours et lit le rapport du jury. (Schweizer. Bauzeitung, t. 66, p. 172; Bulletin technique, t. 41, p. 201).

Il est alors procédé à l'ouverture des plis qui fournit les résultats suivants :

1er prix (Fr. 700) à M. Walter Hauser, architecte, de Zurich, pour le travail « Stockalper-Palast in Brig ».

2<sup>me</sup> prix (Fr. 300) à M. Eugène Zeller, de Zurich, pour « Haus zur Seehalde in Meilen ».

 $3^{me}$  prix (Fr. 100) à MM. les architectes E. Stöcklin, à Bâle, et K. Möschlin, à Ettingen, pour « Pfarrhaus in Benken ».

 $4^{
m me}$  prix (Fr. 100) au professeur Silvio Soldati, à Lugano, pour « Antico Palazzo Riva in Lugano ».

Le président remercie le jury au nom de la Société.

M. O. Pfleghard rapporte sur l'ouverlure d'un nouveau concours qui doit avoir lieu tous les deux ans. Le Comité

central a fait part aux sections de son intention de choisir de nouveau, comme sujet, des levés destinés à la *Maison bourgeoise*, s'il ne recevait pas d'autres propositions. Mais la section de Zurich a émis la motion suivante: le Comité central est invité à examiner, avec l'assentiment des autorités intéressées, la question de poser comme sujet du nouveau concours l'étude du pont sur le Rhin, à Eglisau, en prévision de l'éventualité où la surélévation du vieux pont actuel serait impossible.

M. C. Jegher développe la proposition de la section de Zurich. La petite ville d'Eglisau est menacée, par suite de la construction de la nouvelle centrale électrique, de perdre son vieux pont si pittoresque qui devrait être relevé de 3 m. à cause de la retenue provoquée par le barrage. Les intérêts de la navigation sur le Rhin exigeraient une surélévation encore plus considérable, de sorte que la conservation du vieux pont paraît presque impossible. La difficulté de trouver une solution convenable au caractère de la ville et pas trop coûteuse est de nature à intéresser vivement les ingénieurs et les architectes. Et eu égard précisément au résultat modeste du premier concours, ce thème semble indiqué pour le deuxième concours.

M. Pfleghard propose de différer l'ouverture du prochain concours et de laisser au Comité central la faculté de décider lequel des deux sujets est le plus indiqué. Adopté sans objection.

4. Proposition à l'Assemblée générale relative à la nomination de membres d'honneur. — Le président annonce que l'Assemblée des délégués de la veille a décidé de proposer la nomination de M. A. Jegher, ingénieur, éditeur et rédacteur de la Schweizer. Bauzeitung, en reconnaissance des grands services qu'il a rendus en défendant les intérêts de la Société et de la place importante que la Schweizer. Bauzeitung occupe dans la presse technique. Approuvé par acclamation.

M. A. Jegher remercie l'Assemblée pour ce témoignage, qu'il interprète surtout comme un hommage au journal qu'il édite.

5. Lieu et date de la prochaine Assemblée générale. — Le président rapporte sur la discussion qui eut lieu à ce sujet au sein de l'Assemblée des délégués. La section de Schaffhouse s'est déclarée prète à se charger de l'organisation de la prochaine Assemblée générale, pour autant que les circonstances le permettront. La fixation de la date serait abandonnée au Comité central. Adopté avec applaudissements.

6. Divers. — Le président attire l'attention de l'Assemblée sur l'excursion projetée pour les 18, 19 et 20 septembre à la station de tarage des moulinets, à Berne, et aux centrales d'Ackersand et de Fully. M. W. Kummer, chef de cette excursion, fournit quelques explications.

L'ordre du jour est épuisé et la parole donnée à M. le D<sup>r</sup> Dietler pour sa conférence sur Technik und Eisenbahnen in der Schweiz.

Clôture de l'Assemblée à midi.

Zurich, le 15 octobre 1915.

(Traduit d'après le texte allemand du secrétaire de la Société: M. A. Trautweiler).

### BIBLIOGRAPHIE

I più recenti progressi della tecnica nelle ferrovie e tramvie, par P. Oppizzi, ingénieur. Un volume cartonné de 290 pages, 124 figures et planches. Prix fr. 5.50. (Collection des manuels Hæpli, Milan). Nous est présenté à titre de complément du manuel Ferrovie e tramvie du même auteur, paru en 1913.

L'étendue de la matière traitée dépasse sensiblement l'acception du titre; c'est ainsi que tout un chapitre est consacré aux machines-outils et que quelques théorèmes mathématiques et aperçus de stéréométrie et topographie occupent les premières pages du volume. Signalons deux chapitres intéressants sur les locomotives à vapeur et les moteurs thermiques fixes. En somme, un petit aide-mémoire recommandable où l'on trouvera, outre le renseignement cherché, son expression en italien. En appendice, la liste des 1400 manuels Hœpli, où le nouveau-né occupera un rang honorable.

M. L. D.

L'Economiste Suisse. — Der Schweizer Volkswirt — Revue mensuelle, éditée par M. Walter Eggenschwyler, chez Orell Füssli, éditeurs, Zurich. Le cahier 50 cts. (six mois fr. 2.50).

Le second numéro de cette « revue du commerce, des communications, des questions d'impôt, de politique sociale, etc.» contient quelques articles qui intéresseront particulièrement la Suisse romande.

Sans compter deux articles en langue française (« C'est la lutte finale »... et « L'école qui nous manque ») que beaucoup de nos compatriotes apprécieront, nous y trouvons une charge à fond contre la science politique et économique importée d'Allemagne, contre la « superstition étatiste » des « philosophes du droit » et des « socialistes de la chaire ».

C'est le thème de l'article « Die Schattenseiten der deutschen Wissenschaft ». le revers de la science allemande, écrit dans un sens individualiste qui surprend de la part d'un savant suisse allemand.

La revue ne ménage pas davantage la politique fédérale des voies de communication ni le coûteux projet d'une nouvelle gare zurichoise, auquel M. Eggenschwyler propose de substituer un projet qui aurait pour objet de débarrasser la gare centrale des lignes suburbaines dont il préconise l'électrification.

Comme le premier fascicule du « Volkswirt », celui-ci traite d'une façon très originale des principales conséquences de la guerre, dont il nous prédit une longue et profonde dépression économique et une fuite générale de contribuables vers le nouveau monde.

C'est, si nous devinons bien, surtout de l'arme de *la critique* que le nouveau périodique entend se servir : critique politique à l'intérieur non moins que critique scientifique de nos précepteurs étrangers.

# Service de placement de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

## Demande d'emploi.

No 321. *Technicien* (architecte), spécialité béton armé, 26 ans, langues all., franç. et ital.

S'adresser au Secrétariat de la Société, à Zurich, Tiefenhöfe (Paradeplatz).